

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 81 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d° —)	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d° —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA SITUATION

La position des neutres les empêche de prendre parti. Mais l'impartialité peut être une injustice. On reste impartial en ne distinguant pas entre les innocents et les coupables, mais si la neutralité l'exige, elle ne commande pas qu'on intervienne pour arrêter ceux qui veulent sauver la victime et punir le criminel.

Il a été répondu comme il convenait à la proposition médiatrice que la reine des Pays-Bas et le roi des Belges avaient présentée à la France, à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne... Le Président de la République et le roi d'Angleterre ont décliné l'offre, non sans rendre un hommage rituel aux sentiments qui l'ont dictée.

On peut se tromper et, avec les meilleures intentions du monde, favoriser le mal en voulant faire le bien. C'est à quoi aurait abouti la généreuse démarche des deux pays neutres et qui voudraient bien le rester...

Il n'est pas besoin de nouvelles expériences et de nouveaux attentats pour savoir que la paix, la vraie paix, la paix totale, ne pourra être édictée que sur la défaite allemande. Qu'on en sauve Hitler, en suivant les suggestions des deux souverains, et le noble idéal qu'ils prétendent servir serait à jamais compromis. Ils ont de la chance qu'on ne les ait pas écoutés.

Nous savons que leur position de neutres les empêche de prendre parti. Mais l'impartialité peut être une injustice. Et c'est ici le cas.

On reste impartial en ne distinguant pas entre les innocents et les coupables, mais si la neutralité l'exige, elle ne commande assurément pas qu'on intervienne pour arrêter ceux qui veulent sauver la victime et punir le criminel.

Le roi des Belges et la reine des Pays-Bas, qui se sentent exposés au même sort que l'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Pologne, savent pourquoi et comment la France et l'Angleterre se sont trouvées acclues à cette alternative ; ou de laisser Hitler continuer ses brigandages en Europe, ou de recourir à la force pour l'en empêcher. Aussi comprendront-ils certainement qu'elles aient repoussé une médiation dont le résultat certain eût été de nous ramener à cet état de choses où Hitler avait toute liberté d'assassiner successivement tous les pays qu'il voulait déposséder.

D'ailleurs, c'est avant la guerre qu'il fallait faire la paix. Tout le monde s'y est employé. Pendant trois ans, la France et l'Angleterre ont multiplié les efforts sans y réussir. Hitler n'a pas voulu ! Il a passé outre les avertissements de Paris et de Londres ; il a pris nos concessions pour une lâcheté grâce à quoi il pouvait tout se permettre ! Il a méprisé les appels du Pape ; il n'a même pas répondu au message du Président Roosevelt ; il a repoussé l'offre de médiation que le même roi des Belges lui adressait... A travers tout et malgré tous, s'est jeté sur la Pologne, il a ravagé son territoire, il a massacré les femmes et les enfants, il a déporté sa population, il a réduit ses habitants à l'état d'esclavage...

Eh ! bien, une paix faite maintenant, comme le proposent Léopold II et Wilhelmine, ne ferait que sauver Hitler et laisser, au milieu de l'Europe, une Allemagne intacte avec toute sa puissance de faire le mal. Elle reconnaîtrait ses conquêtes, approuverait ses crimes accomplis et l'encouragerait à en préparer de nouveaux. Et c'est pour mettre le sceau sur cette inimaginable iniquité que l'on convoquerait une solennelle conférence européenne ?

Non. Maintenant, il n'y a de paix et de justice possibles que par la victoire des Alliés !

C'est ce qu'explique très clairement la réponse du Président de la République quand il écrit :

« Les hommes ne seront délivrés de leurs inquiétudes ou de leurs angoisses que s'ils ont la certitude que de nouveaux attentats contre le droit sont désormais proscrits. Toute solution qui consacrerait le triomphe de l'injustice ne procurerait à l'Eu-

« rope qu'une trêve précaire sans rapport avec la paix légitime et stable « dont Vos Majestés préconisez l'aboutissement ! »

Arrêter la guerre tout de suite ?... Avec quelle joie, si l'on ne savait que ce serait pour la recommencer dès que l'Allemagne aurait saisi la bonne occasion de nous attaquer ! Si l'on n'était pas sûr qu'heureuse d'être sauvée par miracle d'une partie mal engagée, l'Allemagne profiterait de cette trêve insérée pour préparer, contre les stupides idiots qui l'auraient épargnée, une agression combinée, cette fois, de manière à ne pas les rater !

Quelle garantie les neutres pourraient-ils nous donner contre ce péril certain ? Eux qui se sentent si peu garantis de l'Allemagne par ses traités et ses serments qu'ils redoutaient, hier encore, d'être assaillis comme le furent les Autrichiens, les Tchèques et les Polonais... Qu'ils y fassent attention, eux aussi ! Le péril est pour tous et leur salut, comme le nôtre, est dans la victoire des Alliés, qui ne se battent pas pour conquérir, pour asservir ou pour voler, mais pour défendre la liberté des autres autant que la leur. Le Président de la République a eu joliment raison de le rappeler dans sa réponse en disant :

« La France a pris les armes pour mettre un terme définitif aux entre-prises de la violence et de la force qui, depuis deux années, ont méprisé des engagements les plus solennels, en violation de la parole donnée, ont déjà asservi ou détruit trois nations d'Europe ET MENACENT AUJOURD'HUI LA SECURITE DE TOUTES LES NATIONS. »

Oui, l'enjeu de ce terrible conflit entre la civilisation occidentale et la barbarie boche est plus précieux encore et plus vaste que le sort de la malheureuse Pologne. Ce qui est en cause, ce sont les droits des peuples européens à une existence d'indépendance et de dignité humaine.

Si nous étions vaincus, disait, dimanche, M. Winston Churchill, la Hollande et la Belgique auraient le même sort que la Pologne. Si nous étions vaincus, nous serions tous esclaves. Si nous sommes vainqueurs, tous les peuples seront sauvés et retrouveront la vie et la liberté...

La tentative des deux souverains a échoué ! Ni la cause de la paix, ni celle même des neutres n'y a rien perdu !

Jusqu'à la prochaine !...
Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

L'inquisition fiscale sous l'Ancien régime

Certains grognons protestent parfois contre ce qu'ils appellent notre inquisition fiscale. Qu'ils relisent (ou lisent) cette lettre d'un prédécesseur de M. Paul Reynaud, M. de Chamillart, et qu'ils cessent de se plaindre :

« Versailles, le 9 novembre 1705.
« Monsieur,
« L'usage de frauder les droits du Roi, particulièrement pour ce qui regarde la gabelle, s'est tellement étendu depuis quelque temps dans le Royaume, qu'il n'est pas possible de croire que les curés et les confesseurs fassent leur devoir, lorsque ceux qui font à mauvais commerce se présentent à leur confession. Ils les obligent à la restitution, puisque c'est un vol à la Sa Majesté que de lui dérober les droits légitimement acquis et établis par la puissance que Dieu a donnée aux souverains sur leurs sujets, qui ne s'en servent que pour maintenir la religion et la police dans leurs Etats. Je ne doute point que ces vices ne nous soient connus, comme à moi, et que Sa Majesté est persuadée qu'étant informée des abus qui se commettent, vous donneriez ordre aux curés de votre diocèse d'instruire les peuples, dans leurs exhortations et prédications, des obligations dans lesquelles ils sont de restituer tous les

Informations

M. Paul Reynaud à Londres

M. Paul Reynaud, ministre des finances, s'est rendu en Angleterre sur l'invitation du chancelier de l'Echiquier afin de s'adresser à sir John Simon sur l'organisation de la coopération financière et économique entre les deux pays.

Mardi, à 19 h. 50, M. Paul Reynaud, s'adressant au public britannique, a prononcé en anglais une allocution radiodiffusée où il a parlé de l'effort français et de la volonté de coopération totale qui anime les deux peuples.

« Notre ennemi, a déclaré M. Reynaud, est convaincu que les peuples démocratiques ne se soumettront pas à des sacrifices aussi grands que ceux auxquels il se soumet lui-même. »

M. Paul Reynaud a poursuivi par un tableau saisissant de l'effort guerrier de la France.

« Le peuple français, a-t-il dit, a non seulement accepté ces sacrifices avec courage, mais, en dépit de toutes ces difficultés, le développement financier n'a pas été interrompu. Les riches continuent de ramener leur argent en France. Nous possédons aujourd'hui plus d'or et de réserves de devises étrangères qu'au début de la guerre. »

« Je suis sûr, qu'une fois de plus, nos deux grands pays assureront, pour nous-mêmes et pour tous, le triomphe de la liberté dans le monde. »

Négociations commerciales franco-espagnoles

Les négociations commerciales entre l'Espagne et la France se poursuivent activement. Dans les cercles gouvernementaux, on pense toutefois qu'il faut trouver une nouvelle formule d'accord, car on estime que le traité en vigueur, signé en 1936 par M. Martinez de Velasco, ne peut pas servir de base aux négociations actuelles. Les techniciens espagnols jugent, en effet, que ce traité lèse certains intérêts espagnols.

Des négociations se poursuivent, d'autre part, entre les délégations anglaise et espagnole, en vue d'un traité commercial. Les négociateurs espagnols désiraient prendre pour base le traité commercial entre l'Espagne et le Portugal.

Avant la rentrée des Chambres

La commission des finances abordera seulement vendredi après-midi l'étude du budget de 1940. M. Paul Reynaud doit, en effet, lui faire ce jour-là, et non pas mardi comme il avait été primitivement prévu, un exposé d'ensemble de ce budget, qui concerne exclusivement les dépenses civiles, celles-ci se présentant en augmentation sensible.

Quant aux crédits militaires, les évaluations en seront faites trimestre par trimestre et les premières ne seront soumises, croit-on, à la commission des finances, que dans le courant du mois de décembre. Elles seront vraisemblablement votées globalement et non pas chapitre par chapitre.

La Tchécoslovaquie renaitra

Le président Benès, dans une déclaration au « Daily Mail », a dit notamment : « Je suis absolument certain qu'avant peu de temps nous verrons la Tchécoslovaquie restaurée une fois de plus. Nous ne faisons pas de demandes aujourd'hui ; mais, une fois la paix faite, nous espérons que les frontières définitives seront fixées par un groupe d'experts. »

Les Allemands en Pologne

Selon les renseignements recueillis par le correspondant de la « Transcontinental Press », deux mille prisonniers de guerre polonais ont été enfermés tout récemment dans l'église Notre-Dame, à Janow, la plus grande de la ville, avec défense d'en sortir pendant quarante-huit heures sous aucun prétexte.

Il y a quelques jours, également, dans la petite ville de Janow (3.500 habitants), près de Lublin, les fonctionnaires nazis, après avoir fait descendre de force toute la population, composée en majeure partie de femmes et d'enfants, dans les caves, donnèrent l'ordre aux soldats de lancer des grenades à main sur les maisons.

Des centaines de personnes ont trouvé la mort sous leurs demeures écroulées.

« profits illégitimes qu'ils pourraient avoir faits sur Sa Majesté en fraudant ses droits. Il n'est pas moins nécessaire que vous fassiez entendre aux confesseurs qu'ils doivent interroger ceux qui se présenteront au Sacrement de pénitence de la manière dont ils se sont conduits à cet égard, que s'il s'en trouve quelques-uns qui aient fait des profits illégitimes par cette voie, vous les engagiez à les déterminer à la restitution. »

« Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. »

Jusqu'ici, nos confesseurs n'ont pas été sollicités de trahir leurs pénitents au profit de la rue de Rivoli.

Hitler et la médiation belgo-hollandaise

On prétend, dans les cercles berlinois, que l'Allemagne ne peut pas accepter les conditions posées, notamment dans la réponse française, et on arrive à la conclusion que Londres et Paris ont barré la dernière issue vers la paix.

L'Allemagne ne peut pas pousser son empressément à négocier jusqu'à donner à ses adversaires une impression de faiblesse de sa part.

Dans les milieux allemands, on est extrêmement irrité des conditions posées par Paris et Londres, et on les considère comme inacceptables.

On est indigné surtout du contenu de la note française : le rétablissement de l'Autriche, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie sont indiqués comme conditions « sine qua non ».

La popularité d'Hitler en baisse

Le correspondant berlinois du « Politiken » confirme qu'on a brisé la glace du photographe d'Hitler, Hoffmeyer, peu après l'attentat de Munich. Un magasin voisin avait, entre temps, été de sa devanture un portrait du Führer, la glace n'ayant pas été assurée. L'incident a eu lieu pendant l'obscurcissement de Berlin.

Communiqué officiel

N° 144. — Grande activité des patrouilles, particulièrement à l'est de la Sarre.

N° 145. — Activité réduite au cours de la nuit.

EN PEU DE MOTS...

Le nombre global des femmes recrutées pour la défense passive en Angleterre depuis juin 1938 atteint près de 500.000.

M. Gillon, libéral, a été élu président du Sénat belge par 86 voix contre 64 à M. Vinck, socialiste, sur 150 votants. M. van Cauwelaert, catholique, a été élu président de la Chambre belge.

Le « Berlingske Tidende » déclare qu'il est absolument faux que l'ex-Kronprinz ait été arrêté.

Un arrêté interdit jusqu'à nouvel ordre aux étrangers de séjourner sans permission spéciale à Riga et dans différentes villes de Lettonie.

Les 16 apprentis de la fonderie de Ruelle (Charente), désignés comme les plus méritants en 1939, ont touché une récompense officielle de 2.000 francs. Ils ont décidé d'affecter cette somme aux besoins de la Défense nationale et l'ont adressée à M. Daladier.

Le Comité national du vin chaud aux soldats qui se propose d'organiser des distributions gratuites de vin chaud aux armées et dans certains rassemblements de militaires en campagne, s'est constitué mardi matin au Palais Bourbon, sous la présidence de M. Barthe, député de l'Hérault.

NOS ÉCHOS

Abri pour radium.

Les administrateurs des grands hôpitaux de Londres sont depuis peu délinquants d'un sonnet. Lors de l'évacuation, ils se demandèrent comment protéger les bombardements éventuels leurs précieux réserves de radium dont le gramme, évalué à près d'un million de francs, est d'une valeur inestimable pour le soulagement de la souffrance humaine.

L'un des hôpitaux, qui possède environ 6 grammes de radium, commença par « évacuer » le précieux minéral ; mais cela ne pouvait être qu'une mesure provisoire qui gênait gravement les travaux de l'hôpital aussi bien pour les soins que pour les recherches en cours.

C'est pourquoi l'on vient d'achever l'établissement d'un puits profond d'une quinzaine de mètres et creusé dans les fondations bétonnées de l'hôpital. En cas d'alerte, les tubes de radium seront placés dans un récipient spécial contrôlé électriquement et le tout sera descendu au fond du puits, où est auxiliaire bienfaite de la science humaine sera à l'abri des machines infernales inventées, elles aussi, par la science humaine.

Critique.

On sait qu'en Allemagne toute critique est défendue. Les Berlinoises, comme tous les opprimés, se vengent avec des mots d'esprit.

Ainsi, depuis l'annonce que l'interdit « à tout bon Allemand de manifester d'une manière quelconque son mécontentement sur la situation économique du pays », quand on s'aborde le long de la Friedrichstrasse, si un des interlocuteurs demande à l'autre :

— Eh bien, comment vont-elles vos affaires ?

— Mon Dieu ! répond l'autre en clinquant malicieusement de l'œil, — on ne peut pas se plaindre !...
En effet, il en coûterait trop cher !

LE LISIEUR.

Chronique du Lot

Le vin chaud aux soldats

On a déjà lu dans la presse que la Commission parlementaire de la viticulture a émis un vœu demandant que, pendant tout l'hiver, il soit fait, dans la zone des armées, une distribution de vin chaud à nos chers soldats.

En marge de la Commission, il a été créé un organisme sous le nom de Comité national de propagande pour le vin, placé sous la présidence de M. le Professeur Portmann, Sénateur de la Gironde, qui doit spécialement s'occuper de cette propagande en faveur du vin chaud.

Avec son indiscutable compétence, M. le Professeur Portmann a écrit tout récemment dans « La Petite Gironde » un article pour justifier la nécessité de la ration du vin chaud et nous tenons à en reproduire ici quelques extraits, sans entrer dans les données scientifiques qui illustrent ledit article :

« Depuis très longtemps, l'alcool est employé dans diverses maladies pour relever les forces. Le vin a l'immense avantage de contenir de l'alcool à la dilution convenable et de posséder d'autres constituants tels que le sucre et la glycérine, particulièrement utiles pour les malades... Le vin est le remède véritablement héroïque contre « la misère physiologique ». Il est plus efficace et plus agréable que tous les toniques médicamenteux, si précieux pourtant, mais ni fer, ni quinquina, ni arsenic, ni kola, ni noix vomique, ni phosphates ne peuvent, comme lui, restaurer une nutrition ébranlée et ranimer des forces défaillantes. A la fois boisson, aliment et remède, le vin constitue la médication de choix... »

C'est d'ailleurs ce qu'affirmait le Professeur, si réputé, Arnozan.

« Il est à craindre, continue le Professeur Portmann, que cet hiver, comme tous les ans, nous soyons atteints, les uns et les autres, par la grippe. Rappelons-nous que cette affection, caractérisée à son début brusque, par une asthénie extrême, l'inflammation des voies respiratoires supérieures, ne se déclare pas, dans bien des cas, si, dès les premiers signes d'un refroidissement général ou d'un rhume, on prend du vin chaud sucré. »

« C'est surtout dans ce but prophylactique que nous poursuivons la campagne en faveur du vin chaud aux soldats. »

« Ces temps derniers, une expérience fut entreprise dans certains régiments. Ceux où fut distribué du vin chaud aux hommes ont eu une situation sanitaire meilleure que celle des formations où ces distributions n'ont pas eu lieu et les colonels de ces régiments ont constaté que le moral de leurs troupes était meilleur. »

D'après ces conclusions, nous pouvons donc, avec M. le Professeur Portmann, souhaiter que le gouvernement fasse toute diligence pour distribuer aux troupes du vin chaud afin de soutenir le moral et la santé de nos combattants.

En somme, le bon sens paysan se doute, depuis longtemps, de l'efficacité du vin chaud, car dans nos contrées viticoles, il y a longtemps que la thérapeutique paysanne use avec succès de ce remède contre la grippe et les refroidissements. Je l'avais déjà écrit dans mon roman « Au Pays des Bombances ».

Ernest LAPON.

Naturalisations

Sont naturalisés français : Baretta (Guiseppa), ouvrier agricole, né le 28 février 1904 à Plobesi-Torinese (Italie), ayant deux enfants mineurs ; 1^{er} Francesca, née le 14 février 1929 à Carignano (Italie) ; 2^e Renato, né le 21 octobre 1931 à Carignano, et Brosino (Anna), sa femme, née le 15 novembre 1905 à Plobesi-Torinese (Italie), demeurant à Lebreil (Lot).

Bezerra Po Rego Abren E. Lima (Antonio), carrier, né le 4 novembre 1908, à Vilendos-Almas-Ponte-de-Lima (Portugal), demeurant à Sousséjour (Lot).

Paolin (Eléonora), femme Boudoire, née le 9 octobre 1914, à Galarina (Italie), demeurant à Gourdon (Lot).

ARTISANAT FAMILIAL

Les artisans charpentiers qui seraient susceptibles de construire des baraquements sont priés de s'adresser, soit au Secrétariat de l'Artisanat Familial du Lot, 3, rue Rousseau à Cahors, soit à M. Bourrières, 5, rue Blanqui, Cahors.

Tous renseignements leur seront fournis aussitôt pour pouvoir faire offres.

Les plans et dessins sont à la disposition des intéressés au Secrétariat à Cahors, où ils pourront être consultés ; ils ne peuvent être communiqués par poste. — Le Secrétaire : BOURRIÈRES.

POUR RÉQUISITION DES PAYEMENTS

1^o Le règlement des réquisitions effectuées d'après un barème (autos et chevaux) sera prochainement terminé ; les mandats nécessaires étant déjà très avancés, les paiements seront effectués à la diligence des Receveurs municipaux, sauf pour les indemnités qui ont fait l'objet de réclamation de la part des protestataires.

2^o Pour les autres réquisitions, quelles qu'elles soient, la première mesure à prendre, par les intéressés eux-mêmes, est de remettre, sans délai, entre les mains du maire, les ordres de réquisition qu'ils peuvent détenir, les reçus de prestations et leurs factures.

3^o Les demandes de paiement d'acompte ou de mention pour nantissement sont remises aux Maires qui les transmettent, sans délai, au Président de la Commission d'évaluation départementale à la préfecture, en même temps que le dossier du prestataire et un état spécial de paiement. Le Président de la Commission d'évaluation en saisit, d'urgence, l'ordonnateur, qui est l'Intendant départemental.

4^o Il serait de l'intérêt des prestataires de nous suivre directement, avec la Commission, un accord sur les bases des propositions qu'elle doit transmettre à l'ordonnateur.

Les nouveaux prix du tabac

La Confédération des Chambres syndicales des débitants de tabac de France communique les nouveaux prix de vente courante du tabac à la suite du décret portant relèvement des prix :

Cigares : Campéones, le cigare, 3,40 ; Diplômées, le cigare, 3 fr. ; Voltigeurs dénicotinisés, Voltigeurs extra, Français extra, le cigare, 1,20 ; Senoritas, 0,50 ; Ninas, 0,45.

Cigarettes : Gitanes vizer, le paquet, 5 fr. ; Favorites Maryland extra, le paquet, 7,50 ; Fashion, le paquet, 3,60 ; High-Life, le paquet, 3,25 ; Celtiques Maryland, Gitanes et Boyards, Caporal ordinaire, 6,25 ; Salambo, Aric, 6 fr. ; Grenades Caporal ordinaire, 5,50 ; Naja, Gitanes Caporal ordinaire, Celtiques Caporal ordinaire, 5,25.

Scarfelatis, Virginie, Levant, les 50 grammes, 11 fr. ; superfin, les 50 gram., 9 fr. ; Saint-Claude, les 50 gram., 8 fr. ; Cigares : Voltigeurs Chasseurs Stump, 1 fr. ; Piccaduros, 0,80 ; Ninas rondes, 0,40 ; Gauloises Maryland, 5,50 ; Gauloises Caporal supérieur, 5,25 ; Élégantes Maryland, 5 fr. ; Gauloises bleues ordinaires, 4,50 ; Parisiennes, 1,10 les cinq ; Élégantes roulées, 4,25.

Tabac : Scarfelati Maryland, les 40 grammes, 7 fr. ; Caporal doux et Caporal supérieur, en 50 grammes, 6,75 ; tabac gris, les 40 grammes, 4,50 ; poudre supérieure, 120 fr. le kilo ; poudre ordinaire, 100 fr. le kilo ; roles ordinaires et carottes, 112,50 le kilo.

Les impôts des mobilisés

Au cas où, par erreur et contrairement au décret du 3 septembre, des sommations avec frais seraient adressées aux contribuables mobilisés, les intéressés obtiendront remise des frais sur simple demande au percepteur, justifiant de leur qualité de mobilisés.

Chambre de Commerce du Lot

Pendant la durée des hostilités, à partir du 1^{er} décembre 1939, il ne sera plus tenu que deux audiences par mois, le premier et le troisième mardi de chaque mois, à 14 heures.

Circulation dans la zone de l'intérieur

Contrairement aux bruits qui circulaient, ces jours derniers, la circulation reste libre jusqu'à nouvel ordre pour les Français circulant dans la zone de l'intérieur, quel que soit le mode de locomotion utilisé.

La circulation reste toujours réglementée pour les étrangers, ainsi que pour les Français désirant se rendre dans la zone des armées.

CAHORS

Question de salubrité et de sécurité !

Depuis quelque temps, les passants constatent le mauvais état du caniveau de la rue François-Caviole, dont les eaux recouvrent trop souvent la chaussée. Il n'en sera plus ainsi, car une équipe de la voirie municipale a mis, à l'heure actuelle, le caniveau en bon état.

Mais ce travail de nettoyage et de réparation terminé, il y en a bien un autre qui serait nécessaire. En effet, les usagers qui, se rendant rue Victor-Hugo, empruntent la rue Donatieu, regrettent vivement leur... imprudence ! Eh oui ! Il faut être, en vérité, bien imprudent pour s'engager dans cette rue, la nuit venue !

D'aucuns en ont fait la regrettable expérience, et il en sera de même pour tous ceux qui emprunteront cette rue, car elle est, actuellement, devenue le dépôt d'une quantité exagérée de débris, de déchets.

Un nettoyage de cette rue s'impose pour éviter que de nouveaux accidents ne se produisent, mais, en outre, un avertissement sérieux doit être donné aux propriétaires riverains, dans tous les cas à ceux qui se permettent de déposer leurs débris dans cette rue.

C'est une question de salubrité d'abord, et de sécurité, ensuite.

L. B.

SERVICE MÉDICAL A CAHORS

Voici le nom et l'adresse des médecins qui assureront le service médical (de 8 h. à 8 h. le lendemain) :

Mardi 14 novembre :
D^r Roqueplo, Station de Révision, Gare, 42, rue V. Hugo.

Mercredi 15 novembre :
D^r Blanchès, Grand Séminaire, 21, rue V. Hugo.

Jeudi 16 novembre :
D^r Bru, Grand Séminaire, rue des Cadourques.

Vendredi 17 novembre :
D^r Cabrolier, Hôpital mixte, rue Fonde-Haute, 42.

Samedi 18 novembre :
D^r Calvet, Hôpital mixte, bd Gambetta.

Dimanche 19 novembre :
D^r Cosserat, Lycée de Garçons, Hôtel de l'Europe.

Lundi 20 novembre :
D^r Delbreil, Hôpital Bessières.

Mardi 21 novembre :
D^r Desprez, Grand Séminaire.

Mercredi 22 novembre :
D^r Dourmes, Hôpital mixte, 12, rue V. Hugo.

Jeudi 23 novembre :
D^r Duclos, Hôpital Bessières.

Vendredi 24 novembre :
D^r Dupré, Hôpital mixte, 42, rue Victor-Hugo.

Samedi 25 novembre :
D^r Durieux, Hôpital Bessières, Cour Fénélon.

Dimanche 26 novembre :
D^r Gauléna, Hôpital Bessières.

Lundi 27 novembre :
D^r Gouges-Bontal, Hôpital mixte.

Mardi 28 novembre :
D^r Méric de Bellefond, Lycée de Garçons.

Mercredi 29 novembre :
D^r Morel, Hôpital Bessières, 8, avenue du Nord.

Jeudi 30 novembre :
D^r Rougier, Hôpital mixte, rue du Président-Wilson.

Vendredi 1^{er} décembre :
D^r Tournoux, Grand Séminaire, Cahors.

Samedi 2 décembre :
D^r Tricoire, Hôpital Bessières.

Dimanche 3 décembre :
D^r Vidal, Hôpital Bessières.

Lundi 4 décembre :
D^r Assailly, Grand Séminaire.

Mardi 5 décembre :
D^r Billard, Grand Séminaire, 85, bd Gambetta.

Docteur en médecine

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune et sympathique compatriote, M. André-Jean Marty, médecin-lieutenant, vient de soutenir brillamment sa thèse de docteur de médecine devant la Faculté de Lyon, sous la présidence du médecin-général Policard.

M. André-Jean Marty a obtenu la mention « très bien » avec félicitations du jury.

Avec les nombreux amis qu'il compte à Cahors, nous sommes heureux d'adresser au jeune docteur, qui est le fils du sympathique M. Marty, vérificateur expert honoraire de la culture des tabacs à Cahors, nos bien vives et chaleureuses félicitations.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme M.-L. Québre, mère de M. Louis Québre, employé à l'imprimerie du « Journal du Lot », décédée à Cahors à l'âge de 44 ans.

Aux obsèques, qui ont été célébrées mercredi, à 13 heures 45, une nombreuse assistance a suivi le char funéraire qui était recouvert de superbes couronnes et gerbes de fleurs, parmi lesquelles on remarquait celle offerte par le personnel de l'imprimerie du « Journal du Lot ».

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à Castelnaud-Montriat, où a eu lieu l'inhumation. Nous adressons à M. Louis Québre, à Mme et M. Guillard, à la famille, nos sincères condoléances.

Deuil

Nous apprenons le décès survenu à Tours de Mme Yve Duveau, âgée de 92 ans, mère de M. Robert Duveau, conservateur honoraire des hypothèques, ancien receveur de l'Enregistrement à Lauzès et à Labastide-Murat, grand-mère de M. Georges Duveau, ancien professeur au Lycée Gambetta.

Nous prions la famille Duveau de trouver ici l'expression de nos condoléances amicales.

Hyménées

Nous avons appris avec plaisir que ces jours derniers a été célébré à Cahors le mariage de Mlle Louise Dablane, fille de Mme et M. Dablane, juge de paix, avec M. Eugène Surmonne.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Allocations militaires

Le Maire de Cahors rappelle à tous les mobilisés dont la demande comme soutien de famille a été accordée et qui, ultérieurement, ont été renvoyés dans leurs foyers, ou réformés, ou placés en affectation spéciale, qu'ils doivent se présenter à la Mairie avant le 20 novembre courant, afin de fournir les renseignements indispensables pour l'établissement de l'état de paiement des allocations militaires du mois de novembre.

Conseils de révision

La session des Conseils de révision aura lieu du 25 décembre 1939 au 25 janvier 1940.

La surveillance des prix

Le Comité national de surveillance des prix s'est réuni sous la présidence de M. Sorruys, haut-commissaire à l'économie nationale.

Il a approuvé les termes d'une circulaire adressée aux comités départementaux, dans laquelle il est spécifié que les commerçants pourront inclure dans leurs prix de vente au détail les hausses faites par leurs fournisseurs lorsque ceux-ci justifient une autorisation de hausse qui leur a été accordée par les comités de surveillance des prix. Cette majoration devra être pratiquée en valeur absolue, avec la seule adjonction de la production et de la taxe d'armement. Les majorations qui seront ainsi appliquées devront faire l'objet d'une déclaration au comité départemental des prix.

Chute de moto

M. François Hérel, négociant à Brétoux, se rendait en moto à Beaulieu, lorsque, près de Biars-Gare, un chien traversa la route et heurta la moto. M. Hérel perdit l'équilibre et tomba.

Dans la chute, M. Hérel a reçu plusieurs blessures, dont quelques-unes, sans être graves, ont nécessité plusieurs points de suture.

Suicide par pendaison

Le nommé Joseph Pince, 60 ans, cultivateur à Labéraudie, avait quitté son domicile, pour se rendre, croyait-on, dans les environs. Mais le lendemain, un membre de la famille, pénétrant dans la grange, aperçut le corps de Pince pendu à une poutre.

On ignore les motifs de cet acte de désespoir.

Automobile sabotée

M. Henri Négaret avait laissé son automobile en stationnement dans l'avenue de l'Abatier, devant le garage des Ponts et Chaussées.

A son retour, il constata qu'un phare et un feu rouge avaient disparu. Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

RETOUR A L'HEURE D'HIVER

Le retour à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit du 18 au 19 novembre 1939.

A cet effet, la Société nationale des chemins de fer français fait connaître que la journée du 18 novembre aura exceptionnellement une durée de 25 heures.

Les horloges du chemin de fer seront retardées d'une heure à l'expiration de la 25^e heure, c'est-à-dire au moment où elles seront sur le point de marquer 1 heure.

AMICALE DES ANCIENS DU 7^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Le Bureau de l'amicale est heureux de porter à la connaissance de tous les Anciens du 7^e Régiment d'Infanterie la lettre suivante adressée de Val-d'Audon par M. le Lieutenant-Colonel Paquetier à M. le Président des Anciens Combattants du 7^e :

« Monsieur le Président,

« Au moment où se reforme le 7^e Régiment et qu'ainsi va se renouveler la chaîne de ses glorieux exploits, notre pensée va vers vous, Monsieur le Président, et vers tous les Anciens qui ont eu l'honneur de servir et de combattre sous les plis de notre Drapeau, pour vous assurer de nos sentiments de meilleure camaraderie.

« Usant du privilège qui unit tous les membres du Régiment, nous nous permettons de venir vous demander de bien vouloir nous adresser, si cela vous est possible, un historique du Régiment, afin que chacun de nous connaisse les exploits de ses Anciens.

« En vous priant d'être notre intermédiaire auprès de tous les Anciens, nous vous adressons une cordiale et chaleureuse poignée de mains. — Signé : PAQUETIER.

Pour le Bureau : le Président : MONJOUAL. »

Trouvailles

Il a été trouvé une paire de ciseaux de chirurgie, par Mme Veuve Figeac ; un porte-monnaie, par M. Déguillaume ; un billet de banque, par M. Roche ; une boucle d'oreille, par Mme Linon ; un porte-monnaie, par M. Penchenat.

Le Docteur PEINDARIE informe sa clientèle qu'il a repris ses visites et ses consultations.

Arrondissement de Cahors

Calvignac

Mariage. — Samedi après-midi a été célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage de M. Pierre Valade, soldat au 15^e R.I., avec Mlle Louise Bourdet, domiciliée à Calvignac.

Aux jeunes époux, nous présentons nos meilleurs vœux.

Naissance. — Mme et M. Julien Garrigues, du « Mas-du-Duc », viennent d'hériter d'un beau garçon.

Nous adressons tous nos compliments aux heureux parents.

Douelle

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Jeannette Clout, épouse Laurent Rigal, décédée à l'âge de 27 ans. Elle était la fille de M. Jean-Marie Clout, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine aux armées, et de Mme, née Bibinet, tous deux instituteurs en retraite du cadre de l'aveyron.

Nous adressons à M. Rigal, actuellement mobilisé, à Mme et M. Clout, à la famille nos sincères condoléances.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un garçon, qui a été prénommé Serge, chez les époux Sabatié-Lagréze. C'est leur 6^e enfant.

Félicitations au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Catus

Fête de l'armistice. — La fête du 11 Novembre a été célébrée chez nous dignement et sobrement. Dès le matin, les enfants des écoles, sous la conduite de leurs maîtresses, se sont rendus au monument aux morts et y ont déposé des gerbes de fleurs.

Les officiers et soldats, gardiens du camp de concentration, étaient là aussi, recueillis et, pendant une minute, à l'ordre du Commandant, ont salué et observé la minute de silence traditionnelle. Il n'y eut ni discours, ni allocution, mais la cérémonie n'en fut pas moins émouvante en raison des graves événements que nous traversons.

Luzach

Foire du 26 novembre. — La Municipalité porte à la connaissance du public que la grande foire annuelle dite « Foire aux Noix » du 26 novembre, tombant cette année un dimanche, se tiendra la veille, samedi 25 novembre. Comme les années précédentes elle sera approvisionnée en oies grasses, truffes, noix et produits de toutes sortes.

Vire

Echos du Conseil Général. — Nous avons publié le texte des vœux adoptés par le Conseil Général. Rappelons que parmi ceux-ci deux ont été présentés par M. le docteur Rouma, notre dévoué représentant à l'Assemblée départementale.

L'un demande que soit rapportée du 15 au 30 novembre la date-limite des déclarations de vin prescrites par les lois du 29 juin 1907 et du 24 décembre 1934.

L'autre invoquant la mauvaise maturité du raisin, la grande abondance de la récolte, la proportion considérable des vins n'atteignant pas le degré alcoolique minimum fixé par les lois en vigueur et la crainte d'une sérieuse mévente, demande que le gouvernement avise aux mesures à prendre, notamment l'abaissement du degré alcoolique, et que pour les vins destinés à la distillerie le prix du degré soit relevé et porté à 12 francs.

Ces vœux ont été votés à l'unanimité. Au nom des vœux émis nous en remercions M. le docteur Rouma. — D.

On fait toujours plaisir à un soldat

« Que l'on soit au front ou à l'arrière, cela fait toujours plaisir de trinquer avec les copains. Mais si le vin qu'on boit est enrichi, fortifié par un flacon de Quintonine, la joie en est décuplée. C'est tellement meilleur ! Et puis, ça vous donne un colis à votre soldat. Vous envoyez un colis à votre soldat, joignez toujours un flacon de Quintonine : 5 fr. 85 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nécrologie. — Nous avons eu à déplorer cinq décès en deux jours, dont quatre le même jour :

Delluc Auguste, 72 ans, Boulevard Wilson, père de l'entrepreneur de poste rurale et tenancier du Café du Palais ; Mme Séné Augustine, Veuve Lafon, 88 ans, faubourg d'Aujou ; Mme Mathilde Sales, épouse Laguarigue, 58 ans, rue Emile-Zola ; Nègrevernie Auguste-Gustave, 52 ans, rue Emile-Zola ; Mme Antraygues Marie-Thérèse, Veuve Arnagol, 81 ans, faubourg d'Aujou.

Nos sincères condoléances aux familles.

Allocations familiales agricoles.

En raison des événements actuels, la Caisse Mutuelle Agricole d'Allocations familiales du Lot ne se trouve pas, pour l'instant, en mesure de verser aux bénéficiaires le montant de l'allocation spéciale de 80 francs accordée par décret du 22 juin 1939.

Dès que le Ministère aura fait parvenir les crédits nécessaires, nous nous empresserons d'adresser aux ayants droit ce qui leur revient.

Le cours des noix. — La récolte des noix est assez abondante cette année, et voici les premiers cours pratiqués sur cette marchandise : les noix vertes ont valu de 70 à 80 fr. les 50 kilos ; les noix sèches ne sont pas encore cotées, ce qui, toutefois, ne saurait tarder et les prochaines foires nous fixeront à ce sujet.

Nous souhaitons que nos braves cultivateurs puissent écouler ce produit de leurs noyers, qui est pour eux, chaque année, une source bien appréciable de revenus ; la qualité des noix de notre région étant fort prisée dans les milieux commerciaux d'exportation, espérons aussi que les événements ne seront pas un obstacle à la vente de ce produit.

Cajarc

Mort subite. — M. Jean Calmels, dit « Peyrissou », propriétaire au Cause, âgé de 65 ans, était occupé à semer du blé dans un champ lorsque, tout à coup, il s'affaissa.

On le releva aussitôt, mais il était mort. C'était un excellent homme, très estimé par tous ceux qui le connaissent. A ses obsèques, qui ont été célébrées dimanche, assistait une foule nombreuse qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons de sincères condoléances.

Poire. — Cette foire a été assez fertile en transactions dans tous les compartiments par rapport aux foires précédentes qui avaient été assez médiocres ; on note une reprise assez marquée dans tous les cours pratiqués :

Veaux, 5 fr. 50 à 7 fr. ; moutons, 6 fr. ; agneaux, 7 fr. 50 ; porcs gras, 8 à 9 fr., le tout le kilo ; porcelets, 400 à 550 fr., la pièce ; bœufs de travail, 6.000 à 7.500 fr. ; vaches de travail, 4.000 à 6.500 fr. ; bretonnes, 3.600 à 5.000 fr., le tout la paire.

Marché de la volaille : poulets - de grain, 20 à 24 fr. ; gros poulets, 26 à 30 fr. ; poulardes, 28 à 35 fr. ; vieilles poules, 24 à 30 fr. ; pintades, 24 à 35 fr. ; canards dindes, 28 à 35 fr. ; canards communs, 24 à 30 fr. ; canards mulards, 35 à 40 fr. ; pigeons communs, 7 à 10 fr. ; gros pigeons, 12 à 16 fr., le tout la pièce ; lapins jeunes, 10 à 12 fr. ; plus âgés, 14 à 16 fr., suivant grosseur et degré d'engraissement.

Prochaine foire le 25 novembre.

Une recette

contre les maladies de peau

Mettez un flacon de Sels Lergan dans un litre d'eau, et prenez une fois par jour un verre à madère de cette solution. Il faut attribuer à deux raisons l'efficacité constamment remarquée des Sels Lergan contre l'eczéma, l'acné, les rougeurs, les démangeaisons et les psoriasis, dépurant le sang et des humeurs et désinfectant de l'intestin. Exigez les Sels Lergan, qui valent seulement 9 fr. 05 pour 16 jours de traitement. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Salviac

L'éclairage public. — Nous croyons savoir que l'éclairage de notre petite cité va être amélioré incessamment ; toutes dispositions vont être prises pour avoir un éclairage réduit, mais suffisant tout de même ; cette amélioration locale s'imposait, elle sera bien accueillie de notre population.

Succès. — Notre jeune compatriote, M. Lugol, petit-fils de M. Lugol, ancien instituteur à Salviac, vient de subir avec succès les examens de 1^{er} année de pharmacie devant la Faculté de Toulouse. Nos sincères félicitations.

Vayrac

Noyé. — On a découvert dans un mare, située à la sortie du bourg de Vayrac, le corps de M. Lestrade Charles, âgé de 80 ans. On croit que M. Lestrade a été victime d'un accident.

Pendu dans son grenier. — Des voisins ont trouvé, pendu dans son grenier, M. Prosper Couronne, facteur des postes, réformé de guerre à 60/0.

Depuis un mois, pour raisons de santé, M. Couronne n'exerçait plus sa fonction ; il avait, à plusieurs reprises, manifesté l'intention de mettre fin à ses jours.

COMMUNIQUÉ DU 15 NOVEMBRE AU SOIR

Rencontres de patrouilles et actions locales d'artillerie.

La France et la Grande-Bretagne contrôlent 87 0/0 de la production mondiale du pétrole

De New-York. — Les spécialistes américains affirment que la France et l'Angleterre contrôlent dès maintenant 87 0/0 de la production mondiale du pétrole ; l'Allemagne doit donc satisfaire à ses besoins en pétrole avec ce qui reste, c'est-à-dire 13 0/0 de la production mondiale ; cependant, elle ne peut acheter, affirmation ici, même de ce faible pourcentage qu'une fraction à cause de sa pénurie en or et en devises.

M. Atlee est réélu à l'unanimité leader de l'opposition travailliste

De Londres : A l'issue de la réunion du parti travailliste parlementaire, qui a eu lieu ce matin, on a annoncé que M. Atlee avait été réélu à l'unanimité président du parti et, par conséquent, chef de l'opposition, et que M. Arthur Greenwood avait été réélu également à l'unanimité leader suppléant.

Le général von Blomberg aurait été arrêté

De Londres : On mande de Copenhague à l'agence Reuter :

Selon des nouvelles parvenues ici, le général von Blomberg, ancien commandant en chef de l'armée allemande, et d'autres nazis bien connus auraient été arrêtés.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 15 NOVEMBRE AU SOIR

Rencontres de patrouilles et actions locales d'artillerie.

La France et la Grande-Bretagne contrôlent 87 0/0 de la production mondiale du pétrole

De New-York. — Les spécialistes américains affirment que la France et l'Angleterre contrôlent dès maintenant 87 0/0 de la production mondiale du pétrole ; l'Allemagne doit donc satisfaire à ses besoins en pétrole avec ce qui reste, c'est-à-dire 13 0/0 de la production mondiale ; cependant, elle ne peut acheter, affirmation ici, même de ce faible pourcentage qu'une fraction à cause de sa pénurie en or et en devises.

M. Atlee est réélu à l'unanimité leader de l'opposition travailliste

De Londres : A l'issue de la réunion du parti travailliste parlementaire, qui a eu lieu ce matin, on a annoncé que M. Atlee avait été réélu à l'unanimité président du parti et, par conséquent, chef de l'opposition, et que M. Arthur Greenwood avait été réélu également à l'unanimité leader suppléant.

Le général von Blomberg aurait été arrêté

De Londres : On mande de Copenhague à l'agence Reuter :

Selon des nouvelles parvenues ici, le général von Blomberg, ancien commandant en chef de l'armée allemande, et d'autres nazis bien connus auraient été arrêtés.

Mais, ce matin, continua Jacques, appelé pour affaires dans ton quartier, je n'ai pas voulu manquer cette occasion...

— Et je t'en remercie encore... Mais si tu te rasseras...

— Et lui-même prit place sur un pouf, en face de son ex-ami.

Jacques le regarda profondément, anxieusement. Il eût tant voulu, pour lui parler de ce qu'il venait d'exprimer, lui dire, lui retrouver la figure ouverte et le cœur confiant du compagnon préféré de sa première jeunesse. Hélas ! il n'avait plus devant lui qu'un visage hermétique et une âme impénétrable.

Il songea, dans sa déception douloureuse :

« Comme le mariage peut changer un homme ! »

Mais il se reprit aussitôt :

« Surtout un mariage malheureux... »

Cette réflexion lui rappela l'objet essentiel de la mission qu'il s'était imposée. Aussi rassembla-t-il toutes ses forces morales pour dominer une situation qu'il présentait plus difficile encore qu'il n'avait osé la prévoir.

Et après avoir de nouveau échangé avec Régis quelques phrases banales, il lui dit, du ton le plus cordial, et en affectant la plus souriante simplicité :

— Oserai-je te demander des nouvelles de Mme de Bassières ?

Mais c'est avec un redoublement de froideur que Régis répondit :

Hitler et son état-major sont en désaccord sur les prochaines initiatives militaires

D'Amsterdam. — On mande de Berlin : De bonne source allemande on rapporte que le grand état-major allemand n'est pas encore tombé d'accord avec le Führer, quant aux initiatives militaires de plus proche avenir.

Dans l'entourage politique du Führer, on désire manifestement frapper un grand coup contre l'Angleterre pour se venger, dit-on, de l'attentat de Munich.

On se rend compte que tout retard dans cette opération est considéré dans la population allemande comme un aveu des dirigeants nazis que l'attentat n'a pas été perpétré par l'Intelligence Service.

D'autre part, la plupart des chefs militaires estiment qu'un engagement à fond dans l'Ouest ne peut être tenté à cause de l'incertitude qui plane sur les intentions de l'U.R.S.S., tant au nord-est qu'au sud-ouest de l'Europe.

Sur 3.070 navires convoyés, sept seulement ont été perdus

De Londres : Au cours d'un débat sur la question des convois, qui a eu lieu hier après-midi à la Chambre des Communes, M. Shimmel, membre de l'opposition travailliste, a formulé des critiques sur le système actuellement existant.

Dans sa réponse, sir John Gilmour, ministre de la marine marchande, a montré à M. Shimmel que ses craintes sur le fonctionnement du système des convois pouvaient être dissipées par l'examen des résultats fournis par ce système.

Sur 3.070 navires convoyés, a déclaré le ministre, sept seulement ont été perdus. Le ministre a admis que des retards s'étaient produits par suite de ce système, mais il a ajouté qu'après une discussion avec M. Churchill, premier lord de l'Amirauté, des dispositions avaient été arrêtées qui devaient permettre de remédier à cet état de choses.

L'opinion publique de l'Uruguay soutient les Alliés

De Montevideo : Un comité pro-allié, présidé par l'ancien président de la République de l'Uruguay, M. Sarato, a décidé de constituer des comités départementaux pour organiser un meeting populaire à Montevideo, pour appuyer la cause des Alliés.

REMERCIEMENTS

Monsieur Louis QUEBRE ; Madame et Monsieur QUITARD, premiers, et tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame M.-L. QUEBRE

AVIS DE DECES

Monsieur LAGREZE Frédéric ; Madame et Monsieur FAVAREL et leur fils Jacques ; les familles AGARD, BELLARBE, COMBEDOU, Madame veuve ALEYRAC, LAGREZE, CASSAN, BARFOL, ALBERT, BOUZOU, COMBAREU, CENAC, CEVAL, FAVAREL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Mélanie LAGREZE

née Agard

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à l'âge de 72 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les